

CUNSE



Secrétariat : 02 40 79 19 82



SOCIETE CENTRALE CANINE
POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS DE FRANCE
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture
155, avenue Jean-Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS CEDEX
Téléphone (0) 1 49 37 54 00

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION UTILISATION NATIONALE SAUVETAGE A L'EAU le 28 novembre 2009 à NANTES

Présents : MM. : KARCHER (Président), GAUVRIT, LE BERRE, MESPLES, PINCON.

Sur demande du Président retardé, le Secrétaire ouvre la séance à 10 h 30.

Calendrier 2010

Après quelques rectifications le calendrier des manifestations est adopté. L'organisation du Championnat est confié au club « LES CHIENS DE LA COTE » nous remercions Didier Prado et son équipe de prendre en charge cette manifestation.

Pour la coupe de France 2010 il n'y a pas de club postulant à ce jour. Le secrétaire est chargé de contacter les clubs d'Ile de France.

Coupe 2009

L'organisation de la coupe 2009 avait été confié au club « JURA SUD ». Très bien organisée avec le souci du moindre détail, elle s'est déroulée sur le splendide site de la plage de Mercantine.

Bravo à Gérard Delalande et à toute son équipe soutenue par la Société Canine de Franche Comté présidée par Monsieur Daniel SCHWARTZ Vice-Président de la SCC et également Président de la CUNCBG. Il a honoré de sa présence cette coupe accompagné de son épouse.

Sur la 1^{ère} marche du podium ULPHEE, Terre Neuve conduit par M. METIVIER du club ATNLA, suivi de RICA et ASPER, deux chiens Terre Neuve de la section du CFCTN « Les Gueules Noires »

Championnat 2009

Le championnat 2009 a été organisé par la section « Les Abers » du CFCTNL le dimanche 6 septembre 2009 à Plouguerneau (29). Il s'est déroulé sur un joli site avec en prime de bonnes conditions météo et océanique. Nos deux juges ont été très sensibles à la qualité de la prestation de l'ensemble des concurrents. Sur le terrain, l'organisation bien préparée a permis à tous de passer une agréable journée.

Au podium, sur la 1^{ère} marche, TWEENY Léonberg conduit par M. METIVIER (ATNLA) suivi d'ULPHEE Terre neuve également à M. Métivier et VANILLA golden retriever à Jeanne Leberre, également du club d'ATNLA.

La sélection des nouveaux plongeurs et le recyclage quinquennal des plongeurs qualifiés se sont déroulés le samedi dans de bonnes conditions. Le principe du jury collégial est bien ressenti. Il est indispensable que les plus motivés des plongeurs régionaux se préparent

sérieusement à la qualification nationale pour avoir plus de postulants pour la coupe et le championnat.

Site de la CUNSE

A compter du 1^{er} janvier 2010, le nouveau site est accessible sous www.cunse.fr un lien sera établi de cunte vers cunse. Denis LE BERRE a fait un bon travail pour améliorer la présentation et rendre le site plus pratique pour tous, nous l'en remercions.

Epreuves

Il est rappelé aux organisateurs de concours qu'ils ne peuvent pas accepter dans leurs manifestations :

- des chiens qui ne sont pas inscrits à un livre d'origine national (pedigree)
- des chiens qui ne possèdent pas de carnet de travail de leur pays d'origine
- des chiens non titulaires d'une licence,
- des chiens dont la race n'est pas autorisée à pratiquer notre discipline
- des chiens dont l'engagement n'est pas signé par le président du club du candidat.

Les résultats des chiens qui ne remplissent pas ses conditions ne seront pas inscrits sur le carnet de travail et non homologués.

Les clubs organisateurs doivent adresser au Webmaster leur feuille d'engagement pour parution sur le site CUNSE.

Les résultats des concours doivent être adressés à Frédéric MESPLES dans la quinzaine suivant les épreuves accompagnés du montant de la redevance. A défaut, les résultats ne seront également pas homologués.

Juges

Une réunion des juges est envisagée tous les 2 ans. Ces rencontres très constructives permettent de mettre en concordance l'administratif et le terrain. L'avis des juges restant primordial pour l'évolution des règlements.

Licences

Les licences sont suivies par Denis LE BERRE. Les demandes doivent lui être adressées directement sous couvert des présidents de club avant le 31 mars. La création d'un badge assurance pour les chiens étrangers est à l'étude.

A compter de 2010, le numéro de licence ne changera pas pour un même chien.

Pour les nouvelles demandes joindre une photocopie du carnet de travail.

Plongeurs

A compter de la sélection 2010, le nouveau plongeur sera nommé élève et ne pourra pas plonger au 3^{ème} degré. Pour être nommé plongeur régional il devra au préalable officier en 1^{er} et 2^{ème} degré. Si sa prestation est bonne, le juge le proposera « plongeur régional. »

Pilotes

Denis LEBERRE et Frédéric MESPLES préparent un projet de conseils pratiques pour les pilotes, à présenter à la prochaine réunion.

Règlements

La commission procède à quelques ajustements rédactionnels des règlements pour une meilleure compréhension.

Questions diverses

Christian KARCHER précise que tous les chiens d'eau du 8^{ème} groupe sont autorisés à pratiquer notre discipline dans la mesure où leur capacité physique le leur permet.

Il demande également que lors de la coupe et du championnat, les présidents des clubs de races concernés reçoivent une invitation officielle.

Pour se mettre en harmonie avec les règlements de la SCC, la commission va étudier un nouveau cursus d'accès à la fonction de juge.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 17 h 50.

Le Secrétaire
M. GAUVRIT

Le Président,
C. KARCHER

Procès verbal approuvé par le comité de la S.C.C le 30 janvier 2010